



COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Siège social : 20, rue de la feuillée-21400 Châtillon S/Seine

Correspondance

20, rue de la feuillée- 21400 Châtillon S/Seine

crballtrapbfc@orange.fr

Tel : 06 83 34 81 22

www.balltrapbourgognefranchecomte.com

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 07 JANVIER 2023

Le 07 janvier 2023, à 09h30, les membres du Comité Régional de Ball-Trap de Bourgogne Franche-Comté se sont réunis, sur convocation du Président, au club House de l'ETS Dijon-Norges.

1) LISTE DES PRESENTS ET VERIFICATION DES MANDATS

Président(e)s de clubs présents : Michel Lagneau (BTC MONTBARD), Gerard Perreau (BTC VINGEANNE), Christian Montagne (ETS DIJON-NORGES), Rodolphe Schreier (ASC NEUVY/LOIRE), Christian Leteurte (BTC MOUX EN MORVAN), Bernard Thill (ETS SOLOGNY), Gerald Bayon (ST CHAMBILLY), Roland Courrier (BTC HOPITAL LE MERCIER), Hervé Parmentier (BTC CHAMPVALLON), Olivier Dochez (BT CHALON BOURGOGNE), Miche Marechal (BTC LA RIVIERE DRUJON), Laurent Battault (TS MONTGESOYE), Eric Patoz (BTC JURASSIEN), Christophe Geillon (BTC POLIGNY), Jacques Laporte (BTC LONGCHAUMOIS), Frederic Brubach (CERCLE DE TIR COMTOIS)

Présidents de clubs ayant donné pouvoir : Florentin Urruty à Denis Plassard (CT CHATILLONNAIS), André Perrot à Jean Vailleau (CBT LE CREUSOT) Guy Thienpond à Louis Voge (ATC AUXERRE), Marc Thurin à Daniel Dromard (BTC CHAUSSINOIS), Jerome Damelet à Chantal Recouvreux (LES AMIS TIREURS DE CHILLY)

Présidents de clubs absents : Patrice Bernard (CE AUTO PEUGEOT), Vincent Sthely (BTC MAMIROLLE), Raphael Giacomotti (ABTCM CULT), Jean-Claude Saltel (ASA VAUZELLES), Jean-Maurice Boillon (FDC CHASSEURS DU DOUBS), Florian Monnot (CT DE LAVIRON), Bruno Isel (TS GENEUILLOIS), Jean-François Bague (CBT LA ROCHE MOREY), Tural Servet (ET VESOUL).

Membres du Comité Directeur présents : Dominique Prudent, Chantal Recouvreux, Marcel Prudent, Daniel Kert, Denis Plassard.

Conformément aux statuts, le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Hervé Parmentier déclare l'assemblée ouverte.

2) RAPPORT MORAL DU PRESIDENT HERVE PARMENTIER.

Je vous remercie d'être présent à notre assemblée générale.

Nous avons dû en 2020 et 2021, faire nos Assemblées générales en visio-conférence et je suis très heureux de faire cette assemblée en présentiel. Je tenais à remercier la fédération et les membres du Comité régional pour le travail accompli en 2022.

Concernant le nombre des licenciés, et après une très bonne saison 2021 où nous avons enregistré une hausse de 13.38%, nous poursuivons notre développement en 2022 et enregistrons une hausse de 12.53% par rapport à 2021 soit 1230 licenciés se répartissant ainsi :

- 804 en Bourgogne et 426 en Franche-Comté.

- 1152 hommes et 78 femmes
- 1147 adultes et 83 jeunes

Le Comité compte 31 clubs et nous devrions affilier en 2023, le club sportif Vercellois (Doubs)

Comme vous pourrez le constater, la situation financière du CR est très bonne. Grâce à notre bonne gestion nous avons pu consacrer 12689€ en aides aux jeunes, dames et tireurs soit 60% de nos dépenses.

Je tenais à remercier Sylvain Toulot, référent école de tir de notre région, pour l'organisation des deux stages d'initiateurs en 2022. 4 Clubs ont été labellisés « EFBT » en 2022, le BTC Vingeanne, BTC La Rivière Drujon, le BTC Montbard et l'ETS Dijon-Norges.

Je souhaite adresser mes plus vives félicitations aux nombreux tireurs, toutes disciplines confondues qui ont porté haut les couleurs de notre région et de vos clubs. Je voudrais citer :

- Steve Perrin du club de Chalon, vice-champion d'Europe « Open » de FU, club France 2022 de FU et 3^{ème} en série Club France au championnat de France FU.
- Jean-Pierre Chavassieux également du club de Chalon, vice-champion d'Europe et du Monde par équipes « Senior », club France 2022 et 2^{ème} en catégorie vétéran au championnat de France de FU
- Corentin Cavroy, du club de Vauzelles, Club France junior 2022 en FU.
- Arthur Caron, du club d'Auxerre, vice-champion d'Europe junior de parcours, champion d'Europe par équipe de parcours, champion de France junior de parcours et club France 2022.
- Catherine Dessalle, du club de Chambilly, championne de France Dame B de FU.
- Clarisse Hatem, du club de Dijon, championne de France cadette de parcours et 3^{ème} au France de Compak.
- Justin Hatem, du club de Dijon, 2^{ème} au championnat de France de parcours en série 4.
- Antoine Puissant, du club de Châtillon, champion de France de Parcours en série 3.
- Michel Douville, du club de Montsoye, vice-champion de France Hélices en Super-Vétéran.
- Sylvain Toulot, du club de Dijon, club France Compak en vétéran.
- Jordy Bourgonne, du club d'Auxerre, club France de parcours.

J'aimerais qu'on les applaudisse.

Félicitations au club de Dijon, pour la qualité de son organisation lors du France de petits calibres.

Aussi bien sur le terrain, les convivialités et la bonne humeur au vu du nombre de gens qui ont aidé à cette manifestation.

D'ailleurs, je suis un peu déçu que le club qui nous reçoit aujourd'hui n'est pas postulé pour une compétition nationale.

En effet, le club phare de notre Comité régional a tous les arguments pour satisfaire les compétitions en Parcours principalement, mais également en Compak.

Est-ce qu'il vous faut de l'aide des autres clubs du Comité régional ou du CR lui-même ?

Nous restons à votre écoute.

En conclusion, j'ai toujours autant de plaisir à constater que nous avons des licenciés de talent dans toutes les disciplines. Soutenons-les et soutenons tous les bénévoles qui œuvrent au développement du Ball-Trap.

Je vous souhaite à tous une bonne année sportive 2023.

3) VOTE DU PV DE L'AG 2021

Voté à l'unanimité.

4) RAPPORT FINANCIER 2022.

La trésorière, Dominique Prudent présente le rapport financier et détaille précisément les comptes.

Les recettes s'élèvent à 24 385,50€ et les dépenses à 21 110,29€. Le résultat positif est de 3 275,21€. Le solde du compte courant au 31/12/22 est de 4 745,64€ et le compte sur livret s'élève à 55 030,67€. La trésorerie totale au 31/12/22 s'élève donc à 59 776,31€. A noter, hors situation, 1 500€ de créances à recevoir en 2023 (Remboursement prêt club Montbard). Il est proposé à l'assemblée un prévisionnel de 23 000€ en dépenses et en recettes pour un résultat nul en 2023.

5) RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Les comptes sont conformes selon G.Perreau vérificateurs.

6) VOTE DU RAPPORT FINANCIER ET DU PREVISIONNEL 2023

Voté à l'unanimité.

7) ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES 2022

Christian Montagne et Louis Voge se représentent et sont élus à l'unanimité.

8) COTISATION COMITE REGIONAL 2024

Denis Plassard rappelle les modalités 2023.

- Une part forfaitaire de 10€ pour les clubs de moins de 10 licenciés, 20€ pour les clubs de 10 à 19 licenciés et 30€ pour les clubs de plus de 19 licenciés.
- Une part variable de 4€ par licence calculée sur les licences de l'année précédente.
- L'appel de cotisation se fait en décembre, dès connaissance du nombre de licences, et les clubs adressent le règlement avant fin décembre. Le règlement est encaissé en janvier. L'ouverture du site WEBLICE est conditionnée au paiement des cotisations au Comité régional.

Il est proposé de renouveler les modalités 2023, en 2024. Voté à l'unanimité.

9) AIDES AUX TIREURS 2023.

Denis Plassard rappelle les modalités 2022 :

:

- Remboursement d'une somme forfaitaire de 100€ pour toute participation à une sélection nationale ou un championnat de France pour les jeunes de moins de 25 ans et toutes les dames. Somme limitée à trois participations.
- Remboursement du coût de la licence, hors cotisation club, à tous les tireurs qui font un podium aux championnats de France.
- Tous les cadets et juniors qui participeront aux championnats de zone (ex championnats de ligue) se verront remettre une somme de 50€. La somme sera adressée directement aux clubs qui la restitueront sous forme de ticket d'entraînement à tirer sur le stand du licencié. Les clubs devront, avant le 15 octobre, adresser une facture à la ligue pour bénéficier de cet avantage et le Comité régional informera les jeunes bénéficiaires.
- Remboursement d'une somme forfaitaire de 100€ à tout tireur Club France 2022.

Il est proposé de renouveler les modalités 2022 en 2023. Voté à l'unanimité.

Pour la saison 2023, Hervé Parmentier propose à l'assemblée que tous les engagements pour les Open et les championnats régionaux pour tous les jeunes et toutes les femmes soient gratuits, comme en 2022. Sur présentation des résultats et facture, le Comité remboursera directement les clubs sur la base du tarif des engagements 2023 de la FFBT. Voté à l'unanimité.

10) AIDES AUX CLUBS

Denis Plassard rappelle les conditions d'octroi de l'aide aux clubs en 2022.

L'objectif de ce fonds est de permettre aux clubs qui souhaitent poursuivre leur développement et qui ne disposent pas de la trésorerie nécessaire au moment de leur projet d'investissement, de les aider à réaliser leurs projets par anticipation pour l'acquisition de certains matériels (Lanceurs neufs, pouleuses ou télécommandes, Algeco, container ou Barnum) ou certains travaux (Aménagement de toilettes, Aménagement de Fosses).

Taux sans intérêt, d'un montant de 4000€ maximum par club, remboursable en 1 ou 2 fois, 12 ou 24 mois après le déblocage des fonds ou par anticipation.

Pour l'étude du dossier, nécessité de fournir les statuts du club, l'organigramme du comité directeur, le dernier procès-verbal d'assemblée, la dernière situation financière, un procès-verbal du bureau autorisant le président à demander un prêt et une copie d'un bon de commande ou d'une facture. Les dossiers devront être adressés au bureau du Comité Régional avant le 30 mai. Il est proposé de maintenir en 2023 ces prêts aux mêmes conditions.

Voté à l'unanimité.

11) OPEN DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Suite à l'appel de candidature les Open sont attribués :

Il est proposé de maintenir le tarif des engagements 2022 en 2023 soit 50€ et gratuité pour jeunes et dames.

FU : BT CHALON BOURGOGNE

Engagement : adulte 50€-Jeune et dame gratuit (pris en charge par CR 27€) –Part club 27€ par tireur.

Dotation : 23€ par tireur hors dames et jeunes+900€versé par CR. Répartition des dotations à valider par CR.

DTL : BTC VINGEANNE

Engagement : adulte 50€-Jeune et dame gratuit (pris en charge par CR 27€) - Part club 27€ par tireur.

Dotation : 23€ par tireur hors dames et jeunes+900€versé par CR. Répartition des dotations à valider par CR.

COMPAK : PAS D'OPEN EN 2023 faute de candidature

PARCOURS : CT CHATILLONNAIS et ETS DIJON-NORGES

Engagement : adulte 50€-Jeune et dame gratuit (pris en charge par CR 32€) -Part club 32€ par tireur.

Dotation : 18€ par tireur hors dames et jeunes+900€versé par CR. Répartition des dotations à valider par CR.

Les clubs doivent envoyer les résultats scratch et par catégories dans les 48h au CR pour parution sur le site du Comité régional. Obligation d'utiliser le logiciel HK TRAP pour l'enregistrement des résultats.

Voté à l'unanimité

12) CHAMPIONNATS REGIONAUX

Suite à l'appel de candidature les championnats régionaux (ex Ligue) sont attribués :

Régional FU : ETS SOLOGNY après vote de l'assemblée suite aux deux candidatures (ETS SOLOGNY et CBT LA ROCHE MOREY)

Régional DTL : BTC MONTBARD

Régional Compak : ETS DIJON-NORGES

Régional Parcours : CT CHATILLONNAIS

Tarif des engagements et répartitions selon barème de la FFBT disponible sur site CR rubrique document.

Voté à l'unanimité.

13) CALENDRIER 2023

Denis Plassard souhaite recevoir rapidement les dates de concours clubs pour établir le calendrier définitif.

14) ARBITRAGE

Les arbitres ont répondu présent lors des différentes compétitions organisées par le CR et celles-ci se sont très bien passées. Mais il nous faut encore développer le nombre d'arbitres. Un appel est lancé aux clubs pour sensibiliser des licenciés à se lancer dans l'arbitrage. A la demande de Chantal Recouvreux, il serait bon de faire une réunion de la commission arbitrage pour réfléchir au développement des arbitres. Marcel Prudent, vice-président du CR et président de la commission arbitrage prendra contact avec les membres de la commission pour proposer un plan d'actions et faire des propositions.

15) ECOLES DE TIR

Intervention de Sylvain Toulot, référent écoles de tir pour notre région. Deux stages d'initiateur ont été organisés cette année et ont rencontré un vif succès. Un stage d'initiateur est programmé les 4 et 5 mars sur le stand de Neuvy S/Loire. 4 clubs de notre région sont labélisés Ecole de tir Fédérale. Les clubs ne doivent pas hésiter à se lancer dans la création d'une école de tir, peu de contraintes et beaucoup de bénéfice pour les tireurs débutants.

16) NOUVEAUTES 2023 A LA FFBT

Intervention de Sandrine Clement, directrice administrative à la FFBT. Rappel des chiffres clés 2022 et de l'évolution du prix des licences 2023. Un point est fait sur les catégories et séries en 2023. La FFBT à calquer la nouvelle nomenclature sur la FITASC. Toutes les informations sont sur le site de la FFBT. Un Bug informatique a fait que les nouvelles licences « Senior » éditées début janvier mentionnent des catégories A et B erronées. Une modification est en cours. Il sera possible de rééditer ces licences.

17) QUESTIONS DIVERSES

Finadia : exposé de Christophe Gellion sur les conséquences d'une condamnation sur le fichier Finadia.
Demande de licence : Denis Plassard informe l'assemblée qu'il est régulièrement contacté par des personnes qui sont prêtes à ne jamais mettre un pied dans un stand mais prêtes à envoyer tous les documents et le règlement par correspondance pour obtenir une licence. Tout ceci uniquement pour pouvoir acheter une arme. Il est demandé au club de rencontrer les demandeurs et de ne jamais délivrer de licence sans voir les gens.

A 11h30, la séance est levée

Hervé Parmentier
Président

Denis Plassard
Secrétaire